

Brevet 2018, sujet « zéro »

Une épreuve en dépit du (bon) sens

Les nouvelles modalités du sujet de brevet, telles que les définit le BO n°1 du 4 janvier 2018¹, m'ont, au premier abord, semblé positives.

Certes, la publication de ces modifications au mois de janvier, pour l'épreuve de juin, pose en soi problème. En effet, tous les collègues travaillent dès la rentrée de septembre sur le sujet, et dans beaucoup d'établissements a lieu à cette époque un premier brevet blanc. Ce calendrier révèle au mieux une profonde impréparation, au pire une méconnaissance du travail des enseignants et de la lente maturation nécessaire à l'acquisition des savoirs et des méthodes par les élèves, voire un certain mépris des uns et des autres.

Donc, début janvier, il faut modifier le sujet préparé pendant les vacances, en urgence, pour le remettre à temps à l'administration. Il faut surtout expliquer aux élèves que l'épreuve sera un peu différente de ce à quoi ils pouvaient s'attendre jusqu'ici, et les rassurer.... L'Institution n'y gagne pas en crédibilité, ni les élèves en sérénité.

Mais enfin, comme il est rare ces dernières années de pouvoir se réjouir des changements, je ne cache pas mon soulagement de voir que l'étude d'une image n'est plus systématique : « *Une ou deux questions portant sur l'image, si le sujet en comporte une* »¹. L'ancienne mouture, suggérant que tout texte pouvait appeler une relation pertinente avec une image, nous avait conduit soit à renoncer à certains textes pourtant littérairement pertinents parce qu'aucune image ne semblait pouvoir s'y rattacher de façon intéressante, soit à faire des rapprochements stériles, voire ridicules !

J'éprouve aussi une profonde satisfaction à voir la grammaire enfin réintroduite à la place qui aurait toujours dû être la sienne. Cette remise en valeur de la grammaire, qui semble d'ailleurs cohérente avec les discours tenus par notre ministre depuis le début du quinquennat, correspond à une réelle nécessité et à une urgence pour le système éducatif. Pendant des années, l'institution a prôné les qualités de la séquence pédagogique, qui appelait à n'étudier un point de grammaire que lorsqu'il faisait sens dans le texte étudié, et à renoncer à un enseignement progressif de cette discipline. Le résultat est catastrophique et nous voyons défilier dans nos cours des générations d'enfants qui n'ont que des connaissances sporadiques de grammaire, et qui d'ailleurs évoquent toujours les mêmes notions, celles que les textes permettent le plus facilement de mettre en évidence : les expansions du groupe nominal, étudiées à l'occasion de l'analyse d'un texte descriptif, ou les valeurs des temps...

Pour autant, il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse qui consisterait à étudier la grammaire en elle-même et pour elle-même, sans jamais construire le lien avec les textes, dans une approche finalement techniciste de la discipline, et vite stérile. S'il est fondamental, pour des questions d'efficacité de l'enseignement, de détacher l'étude de la langue de l'analyse des textes, afin de faire acquérir des compétences linguistiques solides et progressives aux élèves, il n'en reste pas moins que le but ultime de cet enseignement consiste à développer la capacité à écrire et à comprendre les textes. C'est ce que l'enseignant s'attache sans cesse à démontrer

1 BO n°1 du 4 janvier 2018, http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37305

aux élèves à la fois pour que l'étude de la grammaire fasse sens, et pour que les textes puissent être l'objet d'une analyse précise, et non d'une vague paraphrase.

L'épreuve du brevet, qui valide la fin des apprentissages du collège, se doit donc de demander aux élèves à la fois de montrer des acquis linguistiques solides mais aussi de les utiliser pour analyser le sens profond du texte, donnant ainsi du sens aux enseignements suivis tout au long de leur cursus.

Or, les nouvelles modalités du brevet imposent une division des questions en deux parties, visiblement hermétiques l'une à l'autre : une partie intitulée « *grammaire et compétences linguistiques* » et l'autre « *compréhension et compétences d'interprétation* »¹ !

Quel sens a donc la réintroduction de la grammaire dans les sujets de brevet si l'objectif des questions posées n'est jamais d'aider à comprendre et interpréter le texte ? Comment peut-on ainsi réduire à néant tout le travail mené tout au long du collège par les enseignants de Lettres pour montrer que la grammaire fait sens, et justifier ainsi le travail parfois technique mené pendant les cours qui lui sont réservés ?

L'exercice de constitution du sujet devient alors kafkaïen. En effet, à moins de renoncer à donner du sens, comment faire analyser le texte sans s'appuyer sur la grammaire ? Et, perplexe, je me replonge dans le sujet de brevet que je suis justement en train de préparer, ou plutôt que j'avais préparé et qu'il me faut modifier. Comment, dans le texte de Michel Leiris tiré de *L'âge d'homme* où il raconte qu'une banale opération des végétations a pu être vécue comme une agression parce qu'on l'a trompé, qu'on lui a menti, continuer à demander aux élèves d'analyser la vision du monde que l'auteur en a gardée dans sa vie d'adulte sans se reposer sur des questions relevant de compétences linguistiques, comme l'analyse des temps, l'étude du sens de certains mots ou champs lexicaux, et l'analyse de certaines figures de style ?

La réponse est malheureusement dans le BO ! Il y est moins question de « *compréhension* », que de « *compétences d'interprétation* », « *d'appréciation personnelle* », et autres « *impressions de lecture* »¹. A l'analyse rigoureuse d'un texte qui permet d'évaluer l'esprit critique d'un élève, on substitue l'expression d'une subjectivité qui laisse place à presque tous les possibles et toutes les approximations.

La lecture du sujet des annales zéro² me conforte hélas rapidement dans cette analyse. En séparant compétences linguistiques et compréhension, le sujet adopte une structure absurde. Ainsi, la 1^{ère} question de la 1^{ère} partie amène à étudier la composition du mot « impénétrable ». Mais il faudra attendre la question 4 de la 2^{ème} partie pour demander à l'élève ce que l'on peut savoir des sentiments et émotions de Sara, quand il est pourtant évident que cette question aurait dû découler de l'analyse du mot « impénétrable » !

Certaines des questions de la 1^{ère} partie, parce qu'elles ne débouchent pas sur l'étude du sens, ne présentent pas d'intérêt particulier. Ainsi, distinguer le futur du conditionnel, comme on le demande à la question 3, ne semble pas avoir ici d'intérêt particulier.

A détacher la grammaire du sens, on confine même à l'absurde. Ainsi la question 2 de grammaire propose un exercice de réécriture (l'interversion des deux protagonistes) qui contredit fondamentalement le sens du texte et les questions de compréhension : les deux personnages ne sont justement pas interchangeables

2 <http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html>

puisque l'une est vue comme "impénétrable" par l'autre... et qu'il est impossible que la narratrice exécute les gestes, mystérieux à ses yeux, de sa camarade.

Ce type de questions détachées du sens n'aidera pas les élèves à comprendre que la grammaire est un outil indispensable pour lire et écrire, qu'elle structure la pensée. Tous ceux qui persistent à dire que grammaire et orthographe ne servent à rien, que les défendre et les promouvoir est une forme d'élitisme, ont donc de beaux jours devant eux !

De réelles questions de compréhension du texte, finalement, il n'en reste que deux ! La question 3 relève davantage d'un avis personnel qui ne s'appuie sur aucune justification ou analyse précise du texte. La répétition du verbe « paraître » dans la question en est d'ailleurs la preuve. La question 4 porte sur un tableau de Raphaël, sans lien pertinent avec le texte. La question ne sert donc pas l'étude du sens du texte, ni celle du tableau d'ailleurs, dont on n'attend jamais de réelle analyse...

Voilà comment, à partir de réelles bonnes idées, comme la suppression d'une étude systématique d'image et la réintroduction de questions précises de grammaire, la nouvelle mouture du sujet de brevet, parce qu'elle n'a pas su trouver la voie médiane entre l'écueil de la séquence, qui instrumentalise les textes et atomise la grammaire, et celui d'une grammaire déconnectée de toute réflexion sur la langue dans ses manifestations les plus fines, comme le sont les textes littéraires, finit par ne servir ni la grammaire, ni la compréhension des textes.

Ce sont la rigueur et l'exigence intellectuelles que l'on doit à nos élèves qui sont sacrifiées, comme le révèle un sujet « zéro » que j'aurais honte de proposer à mes collégiens.

Virginie Blanchet